

Décharge 2014: 8ème, 9ème, 10ème et 11ème Fonds européens de développement

2015/2203(DEC) - 28/04/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 463 voix pour, 139 voix contre et 42 abstentions **d’octroyer la décharge à la Commission** sur l'exécution du budget des 8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} Fonds européens de développement (FED) pour l'exercice 2014.

Le vote sur la décision de décharge couvre la clôture des comptes conformément à l’annexe V, article 5, paragraphe 1, point a), du règlement du Parlement européen.

Le Parlement a parallèlement rejeté par 203 voix pour, 429 voix contre et 11 abstentions, **une résolution contenant un certain nombre d’observations sur la décharge.**

Il constate dans la foulée que les comptes annuels définitifs des FED se présentent comme dans le tableau 2 du rapport annuel de la Cour des comptes analysant la situation financière des FED en 2014.